

dernier désirait œuvrer à la réforme de l'Église, dans la droite ligne du Concile de Trente ; il est intéressant de voir comment ses successeurs ont pu concilier cet « esprit » avec les réalités d'un institut religieux qui se développait non pas pour et sur lui-même mais au service de la formation des ministres de l'Église. Le rayonnement des Sulpiciens et l'importance de leur action dans et sur l'Église de France est, pour la période intéressée, essentiellement dû à Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers (1621-676) qui a su donner une organisation juridique et canonique à la Société, organisation approuvée en 1664 par le cardinal Chigi, légat d'Alexandre III. Désormais reconnu comme une « compagnie de prêtres séculiers dédiés à Notre-Seigneur pour servir son clergé », les Messieurs de Saint-Sulpice purent ouvrir un noviciat et commencer leur apostolat. Cela est simple à dire en s'en tenant aux faits principaux, mais l'histoire en est bien plus complexe et ce sont ces presque cinquante ans que le P. Bernard Pitaud, Sulpicien, nous rapporte avec un grand souci d'exactitude et de vérification des sources. Ainsi qu'il le souligne, cet « esprit » voulu par Jean-Jacques Olier est essentiel pour comprendre l'histoire et la spécificité sulpiciennes. Avec ce nouveau volume, qui fait suite à sa biographie de M. Olier<sup>1</sup>, le P. Pitaud confirme qu'il est sans doute le meilleur spécialiste actuel de la Société de Saint-Sulpice.

**Jean-François PETIT**, *La personne au secours de l'humain. 30 études personalistes*, Paris, Parole et Silence, 2018, 476 p. 25 €, ISBN 978-2-88918-387-6

Il serait faux de réduire le personalisme – issu de la réflexion d'Emmanuel Mounier et exprimé dans la revue *Esprit* – à un courant d'idée des années 1930 proposant une voie humaniste entre le capitalisme libéral et le marxisme. Le champ de réflexion et d'application de cette philosophie éthique – dont le principe fondamental affirme qu'une action est bonne autant qu'elle respecte la personne humaine et contribue à son épanouissement – en est infiniment plus vaste. L'ambition affichée est de remédier à la « crise de l'homme du XX<sup>e</sup> siècle » en suscitant une « révolution spirituelle » dans les rapports de l'homme avec la nature et la société reste d'actualité au XXI<sup>e</sup> siècle. Elle s'applique non